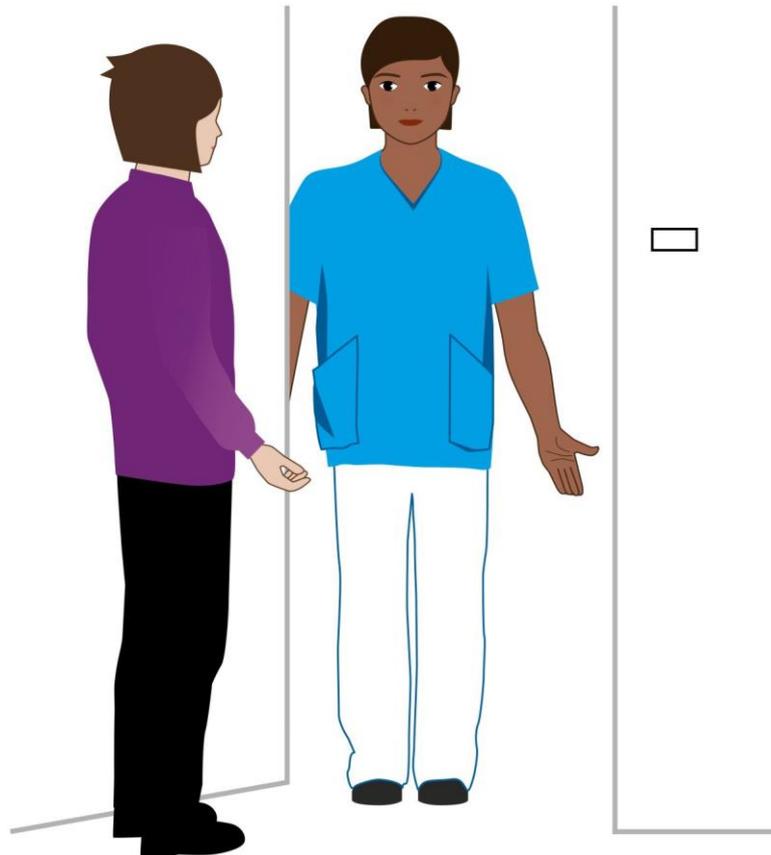
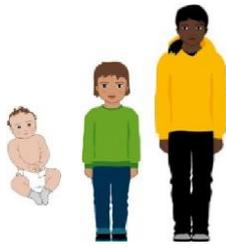


# Droit aux soins



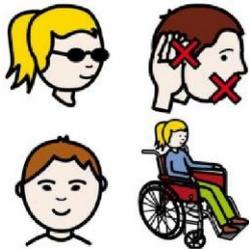
Informations destinées aux demandeurs d'asile et  
aux personnes se trouvant en  
Suède sans autorisation.



Les enfants de moins de 18 ans ont droit aux soins de santé et aux soins dentaires au même titre que tous les autres enfants vivant en Suède.



Les adultes ont droit aux soins d'urgence et aux soins que le médecin, le dentiste ou tout autre professionnel de santé responsable juge ne pas pouvoir attendre. Par exemple, les soins qui peuvent prévenir des maladies plus graves ou les soins qui doivent faire l'objet d'un suivi.



Les soins qui ne peuvent pas attendre peuvent également inclure le besoin d'appareils d'assistance si vous avez des difficultés à accomplir les tâches quotidiennes. Il peut s'agir, par exemple, d'un fauteuil roulant ou d'une aide à la communication.



Vous avez le droit de recevoir des conseils sur la contraception et de vous voir proposer le type de contraception le plus approprié pour vous. Vous pouvez également acheter des préservatifs dans une pharmacie ou un supermarché.



Vous avez le droit de bénéficier de soins de santé pendant la grossesse, l'accouchement et après la naissance de votre enfant. Vous avez également le droit de bénéficier de soins et de conseils en matière d'avortement. C'est à vous que revient la décision d'avorter ou non jusqu'à la 18<sup>e</sup> semaine.



Vous avez également droit à un bilan de santé gratuit. Les demandeurs d'asile reçoivent une convocation pour l'examen. Les personnes qui se trouvent en Suède sans autorisation ne se verront proposer cet examen que lorsqu'elles solliciteront elles-même des soins.



Toute personne ne parlant pas suédois a droit à un interprète. Indiquez-nous que vous avez besoin d'un interprète lorsque vous prenez rendez-vous. Le personnel réservera un interprète pour vous. Les enfants et les membres de la famille ne doivent pas servir d'interprètes.



Les professionnels de la santé et les interprètes sont tenus au secret professionnel. Ils ne peuvent rien dire vous concernant sans votre autorisation. Ce que vous dites n'aura aucune incidence sur votre demande d'asile.



Lorsque vous sollicitez des soins, vous devez présenter votre carte LMA ou le reçu attestant que vous avez demandé l'asile. Si vous vous trouvez en Suède sans autorisation, vous pouvez utiliser un passeport étranger pour vous identifier.

- (0231
- K8713
- M3112

Lors de votre première demande de soins, un numéro de réserve vous sera attribué. Vous devez conserver ce numéro et l'apporter à chaque fois que vous sollicitez des soins. Le personnel utilise le numéro de réserve pour voir si vous avez déjà reçu des soins.



För info om symbollicenser: <http://www.dart-gbg.org/licenser>  
Detta bildstöd är skapat via [www.bildstod.se](http://www.bildstod.se) i samarbete med berörda verksamheter inom Västra Götalandsregionen.

[www.kom-hit.se/flykting](http://www.kom-hit.se/flykting)



Flykting



VÄSTRA  
GÖTALANDSREGIONEN